



← Tweet



République souveraine  
@RSouveraine



L'entreprise @Ubisoft, qui employait notre président Georges Kuzmanovic (@Vukuzman), a décidé de se débarrasser de lui quelques jours après sa candidature aux présidentielles, après 7 années de loyaux (et salués) services. Voici notre communiqué :



### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 1er octobre, le candidat à l'élection présidentielle de République Souveraine, Georges Kuzmanovic, a reçu de son employeur Ubisoft, le géant français du jeu vidéo où il occupe le poste de directeur des recherches, un avis de mise à pied conservatoire avant licenciement.

Avant ce coup de tonnerre, il n'avait reçu aucun avertissement ; quelques jours avant, il passait même un entretien d'évaluation sans aucun reproche. Et pour cause ! C'est qu'il n'est responsable d'aucun manquement, qu'il n'a fait preuve d'aucune déloyauté à l'égard de son employeur ; bref, qu'il n'a commis strictement aucune faute... sinon le fait d'exercer son droit basique de citoyen, celui d'être candidat à une élection dans son pays, la France.

En effet, lors de son entretien de licenciement, mercredi 13 octobre, son employeur n'a pu lui présenter, pour justifier une mesure aussi brutale, que des courriels datant de plus de cinq ans !

La direction des ressources humaines, sans la moindre plainte, a donc de son propre chef fouillé dans un stock énorme de messages clairement privés - même s'ils avaient pour support une boîte professionnelle - pour trouver quelque chose à lui reprocher. Et qu'a-t-elle trouvé ? Des blagues de mauvais goût - ce que Brassens appelait des gauloiseries - échangées avec une poignée de collègues, à une époque où l'ambiance potache était particulièrement poussée à Ubisoft.

Sans doute, Georges Kuzmanovic a-t-il été imprudent d'utiliser une adresse professionnelle pour des échanges privés. Mais est-ce là une faute qui mérite le licenciement ? Soyons sérieux. La directrice des ressources humaines est une ancienne d'Uber ; cette entreprise, lorsqu'elle y officiait, a été condamnée aux États-Unis pour harcèlement - cela dit tout ! Elle voulait le licencier ; elle a cherché quelque chose ; et elle n'a trouvé que cela.

Cet événement dépasse les seules difficultés que va rencontrer notre candidat, père de trois jeunes enfants, mais est la preuve qu'un droit aussi basique que celui reconnu par l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 - « *Tous les citoyens sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.* » - est un vain mot dans la France de 2021.

Don't miss what's happening

People on Twitter are the first to know.

Log in

Sign up

By using Twitter's services you agree to our Cookies Use. We and our partners operate globally and use cookies, including for analytics, personalisation, and ads.

Close



Pour éviter ce genre de situations, sans doute faudrait-il accorder, pendant un temps déterminé avant et après chaque élection, le statut de salarié protégé à tout candidat déclaré officiellement, c'est à dire de subordonner son licenciement à une autorisation préalable de l'inspection du travail. République souveraine fera une proposition de législation dans ce sens dans les semaines à venir.

 Georges Kuzmanovic 

11:37 AM · Oct 19, 2021 · Twitter for Android

**248** Retweets   **89** Quote Tweets   **596** Likes



**Don't miss what's happening**

People on Twitter are the first to know.

[Log in](#)

[Sign up](#)

By using Twitter's services you agree to our [Cookies Use](#). We and our partners operate globally and use cookies, including for analytics, personalisation, and ads.

[Close](#)



## Don't miss what's happening

People on Twitter are the first to know.

Log in

Sign up

By using Twitter's services you agree to our [Cookies Use](#). We and our partners operate globally and use cookies, including for analytics, personalisation, and ads.

Close



## Don't miss what's happening

People on Twitter are the first to know.

Log in

Sign up

By using Twitter's services you agree to our [Cookies Use](#). We and our partners operate globally and use cookies, including for analytics, personalisation, and ads.

Close



## Don't miss what's happening

People on Twitter are the first to know.

Log in

Sign up

By using Twitter's services you agree to our [Cookies Use](#). We and our partners operate globally and use cookies, including for analytics, personalisation, and ads.

Close